

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le 1 9 AVR. 2023 5 7 (

ID: 085-200081115-20230418-DECRE_2023_065A-AR

Décision du Maire de Montaigu-Vendée

N° DECRE 2023 065

Marché n° MV-202019 - Travaux d'aménagements paysagers — Modification du marché - Avenant n°1 au lot n°02 « Les Amphores I et II à Boufféré »

Le Maire de la ville de Montaigu-Vendée,

Vu les dispositions du Code de la commande publique,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° DEL 2020.05.26-24 en date du 26 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire de Montaigu-Vendée,

Vu les pièces contractuelles du marché notifié à la société ARBORA PAYSAGES le 28 octobre 2020,

Considérant la nécessité de procéder à une modification du marché via un avenant, ayant pour objet des modifications de postes pour les besoins du chantier,

DÉCIDE

ARTICLE 1

Le lot n°02 « Lotissement Les Amphores I et II » du marché n° MV-202019 susvisé a été conclu avec la société ARBORA PAYSAGES (49660 Torfou / Sèvremoine) pour un montant total de 143 277,70 € HT.

Un avenant n°1 est passé avec la société ARBORA PAYSAGES ayant pour objet des modifications de postes rendues indispensables dans le cadre de l'avancement du chantier.

ARTICLE 2

Le présent avenant n°1 d'un montant de − 5 943,76 € HT a pour effet de ramener le montant du marché à 137 333,94 € HT, ce qui représente une moins-value d'environ − 4,15 %.

ARTICLE 3

Le Directeur Général des services de la Ville de Montaigu-Vendée, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au receveur municipal.

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication et/ou sa notification.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'Ile Gloriette — CS 24111 — 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Fait à Montaigu-Vendée Le Maire,

Florent LIMOUZIN

Signé électroniquement par : Florent Limouzin

Date de signature : 19/04/2023 Qualité : Maire de Montaigu-Vendée

